



Procès-verbal réunion du Conseil Municipal de Montvendre du 12 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le douze janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de **Monsieur Bruno SERVIAN, Maire.**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine -BRACHET Armelle-MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine-SANCHEZ Pédro- BRET Rémi-MARTIN Pascale-QUAILLET Christel-GELAIN Jérôme.

Le compte rendu du 18 novembre est adopté à l'unanimité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier les actions en cas d'événements majeurs, matériels, technologiques ou sanitaires pour la protection de la population.

Monsieur MOUNIER Eric a assisté à une formation de deux jours pour mettre en place ce PCS afin de prévoir l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Dans un premier temps, il faut recenser les risques qu'ils pourraient y avoir sur la commune par rapport au GAZODUC, Pipeline, D538 transports matières dangereuses, ligne à haute tension, ligne TGV, inondations

Pour ce faire, une réunion de la commission sécurité aura lieu le 3 février où seront associés les sapeurs-pompiers de Montvendre.

BAIL COMMERCIAL DU SALON DE COIFFURE

Le conseil municipal décide de louer à compter du 1^{er} mars 2015 le bâtiment d'une surface d'environ **20 m²** à l'arrière de l'Agence Postale Communale à Mme GELAIN Karine pour un loyer mensuel de **350 €** charges comprises (eau, électricité) révisable chaque année suivant l'indice des loyers commerciaux, durée du **bail 9 ans**. Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail.

LE BAIL COMMERCIAL DU MULTISERVICES

Monsieur le Maire informe le conseil que le commerce dénommé «Le fournil de Montvendre» ouvrira ses portes en avril, il sera géré par Richard et Erika GELIBERT et secondé par Pierre GIRAIN en tant qu'ouvrier boulanger.

Le conseil autorise le Maire à signer le bail commercial, le loyer est maintenu à **750 € HT**



Le village
26120 Montvendre
mairie@montvendre.fr
www.montvendre.fr
04-75-59-06-13

ELECTRIFICATION DU LOCAL COMMUNAL DE CHASSE

Monsieur le Maire soumet au conseil le dossier de raccordement électrique du local communal de chasse pour un forfait communal de **5 176.68 €**. Le conseil approuve le projet et décide de financer la part communale.

ANTENNE BOUYGUES LIEUDIT L'OSSEL **MISE A JOUR DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Présentation du dossier par M. PHILIBERT rappelle qu'en date du 01/10/2003 la commune a loué à Bouygues TELECOM le droit d'occuper un emplacement lieudit l'Ossel pour implanter l'antenne Bouygues, aujourd'hui c'est FPS TOWERS qui est propriétaire de cette antenne.

Afin d'être en conformité avec la législation, FPS TOWERS propose un projet de convention conforme.

Après discussion, le conseil souhaite avoir plus de renseignements avant d'accepter la nouvelle convention puisque il n'y a pas seulement antenne Bouygues mais aussi SFR sur ce relais.

MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RAYE-ELABORATION DU PLU i

Monsieur le Maire présente la proposition de la CC Raye à savoir mutualiser les compétences des communes en matière d'urbanisme.

En effet avant le 31/12/2015, la loi ALUR impose d'élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La CC Raye propose d'engager une démarche de PLU i constituant un seul document d'urbanisme pour les 5 communes et pour ce faire la CC Raye doit recevoir la compétence en matière d'urbanisme de chaque commune.

Le conseil décide de ne pas délibérer au cours de cette séance et souhaite plus de réflexion.

QUESTIONS DIVERSES

Les employés communaux

Le conseil décide de nommer stagiaire agent technique avec effet au 1^{er} janvier 2015 : **Oscar GRAZ et Tristan BERTHIER.**

Dénomination et numérotation des rues

Réponse à la question de Laurent IMBERT La commission se réunira prochainement pour statuer sur les numéros manquants ou sur les erreurs de numéros ou bien sur la dénomination.

Multiservices

Réponse à la question de Christel QUAILLET : Monsieur le Maire indique qu'il a reçu plusieurs candidatures, mais aucune ne répondait aux critères notamment l'objectif premier était de fabriquer le pain sur place.



Le village
26120 Montvendre
mairie@montvendre.fr
www.montvendre.fr
04-75-59-06-13

Centre aéré de la CC Raye, antenne à Montvendre

Un sondage sera réalisé dans les prochains jours auprès des familles afin de connaître le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter le centre aéré.

Prochaine réunion du conseil municipal le 2 mars à 19 h 00.

Le Maire

Bruno SERVIAN

La secrétaire de séance

Marie-Danielle GELIBERT